

CONSEIL MUNICIPAL du lundi 02 mars 2020

Compte-rendu sommaire Publié le 03.03.2020

01/2020 - BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES - EXERCICE 2019

Le Conseil Municipal prend acte du bilan annuel des opérations immobilières réalisées en 2019.

A l'unanimité

02/2020 - LISTE DES CONVENTIONS PASSÉES - EXERCICE 2019

Le Conseil Municipal prend acte du bilan des conventions passées au cours de l'exercice 2019.

A l'unanimité

03/2020 - LISTE DES MARCHES PUBLICS PASSÉS - EXERCICE 2019

Le Conseil Municipal prend acte des marchés publics passés au cours de l'exercice 2019.

A l'unanimité

04/2020 - ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2019

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

A l'unanimité

05/2020 – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le Conseil Municipal examine le Compte Administratif qui s'établit ci-après, hors la présence de Monsieur Pierre PERRIN, Maire,

donne acte à Monsieur Pierre PERRIN, Maire, de la présentation faite du compte administratif de l'année 2019,

+-.***********

- > reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- vote le présent Compte Administratif.

Adopté à l'unanimité

06/2020 - AFFECTATION DU RÉSULTAT 2019

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
	050 005 == 0
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	868 036.75 €
B. Résultat antérieur reportés	
ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	1 690 360.43 €
C. Résultat à affecter	2 558 397.18 €
= A +B (hors restes à réaliser)	
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Solde d'éxécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -)	
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	-436 653.09€
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -)	
Besoin de financement	-29 142.41 €
Excédent de financement (1)	
Besoin de financement F = D+E	-465 795.50€
AFFECTATION = C + G+H	2 092 601.68 €
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	
G = au minimum couverture du besoin de financement F	465 795.50€
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	2 092 601.68 €
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Adopté à l'unanimité

<u>07/2020 – RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020</u>

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annexé sur les orientations budgétaires qui lui est présenté.

Adopté à l'unanimité

<u>08/2020 – DEMANDE DE SUBVENTION ANNUELLE DE FONCTIONNEMENT DE LA FDMJC</u> <u>POUR L'ANNE 2020</u>

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention prévisionnelle de fonctionnement annuelle pour l'année 2020 à la Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace (FDMJC), sise 8 rue du Maire François Nuss − 67118 Geispolsheim, pour un montant de 599 000.- €.

Adopté à l'unanimité

09/2020 - DEMANDE D'ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Le Conseil Municipal propose d'admettre en non-valeur, sur le budget de l'exercice 2020 au compte 6541 « créances admises en non-valeur », la somme de 220,60 €.

Acté à l'unanimité

<u>10/2020 – EMS : GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT : BILAN 2019 ET AVENANT A LA CONVENTION DE GROUPEMENT</u>

Le Conseil Municipal émet un avis favorable aux projets suivants :

ANNEXE 1: le projet de délibération de l'Eurométropole approuvant le bilan 2019 du groupement de commandes permanent et autorisant la signature de l'avenant élargissant la liste des achats mutualisables,

ANNEXE 2: le projet de convention constitutive d'un groupement de commandes ouvert et permanent - Avenant n° 2,

ANNEXE 3: la liste des domaines d'achats couverts par le groupement de commandes ouvert et permanent,

Adopté à l'unanimité